

Pour diffusion immédiate

Élections générales de l'Assemblée communautaire fransaskoise 2010 : la période de mise en candidature est commencée

Regina, le 2 septembre 2010 – La période de mise en candidature pour les prochaines élections générales de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) est lancée. Les personnes admissibles désirant combler un des 16 postes de députées et députés communautaires, ou le poste de la présidence, sont invitées à soumettre leur candidature à la direction de scrutin de leur district électoral le 24 septembre 2010 à 16h au plus tard. Dans le cas de la présidence, les candidatures sont remises à la directrice générale des élections. Il suffit de remplir le document prévu à cette fin (le formulaire - C) disponible au www.fransaskois.sk.ca, ou en communiquant avec la directrice générale des élections ou aux centres communautaires fransaskois locaux ou à la direction de scrutin de chaque district.

Cette année, un nouveau membre s'ajoutera à l'Assemblée portant le nombre de députés à 16 en plus de la présidence. En effet, une personne sera élue dans le nouveau district électoral de Moose Jaw, créé lors du Rendez-vous fransaskois l'an passé.

Les députées et députés communautaires ainsi que la présidence siègent à l'ADC (l'Assemblée des députés communautaires), l'instance décisionnel de l'ACF. En plus d'être les ambassadeurs de leur district, les élues et élus ont la responsabilité de promouvoir l'essor de la communauté fransaskoise et d'en assurer son développement global. Certains seront appelés à être responsable, selon leur intérêt et leur disponibilité, d'un secteur ou d'un dossier en particulier.

La communauté fransaskoise sera appelée aux urnes le 3 novembre prochain, entre 12h et 20h, dans les bureaux de scrutin des 13 districts électoraux. Pour obtenir plus d'information au sujet des élections, de la mise en candidature, du calendrier électoral et des rôles et responsabilités des élus communautaires, visitez le site Internet de l'ACF au www.fransaskois.sk.ca.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. A l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Source :
Marc Masson
Directeur des communications
Assemblée communautaire fransaskoise
Tél : 306 924-8532
Portable : 306-581-8532